Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

CHARTE DES CANDIDATS DE LA LISTE : OYONNAX EN COMMUN

A) PRINCIPES PARTAGES

- 1° Je crois en l'intérêt général et en l'être humain comme composantes centrales de l'action politique.
- 2° De ce fait, les enjeux environnementaux sont la préoccupation prioritaire, Ils sont incompatibles avec une conception libérale de la société guidée par le monde de la finance et indissociables d'un investissement pour le mieux être social.
- 3° La transparence et la responsabilité doivent à mon sens être les 2 critères principaux appliqués à la dépense publique
- 4° J'œuvrerai pour une participation amplifiée des citoyens à la vie de la cité, et initierai et soutiendrai toutes formes de démocratie participative.
- 5° Je certifie ne pas être adhérent d'un parti politique anti-républicain, ou souhaitant revenir sur des droits sociétaux tels que l'IVG, le mariage pour tous ,l'abolition de la peine de mort, le droit du sol....
 - 6° Je suis exempt de toute condamnation en lien avec un mandat électif.

B) MES ENGAGEMENTS

En intégrant la liste Oyonnax en commun, je m'engage, si je suis élu, à :

- 1° Respecter et tenter de faire respecter <u>les 30 propositions d'Anticor</u> pour des communes plus éthiques.
- 2° Agir contre les discriminations d'origine ou de genre, et contre toutes formes de violence, en particulier celles faites aux femmes.
- 3° Inscrire mon action dans l'esprit du pacte pour la transition, oeuvrant pour le développement durable, une véritable démocratie participative, et un mieux être social.
- 4° N'avoir aucun comportement donnant lieu à du harcèlement ou des violences sexistes ou sexuelles.
 - 5° Avoir une attitude respectueuse vis à vis des autres collectifs politiques.

6° Proposer à l'ensemble des membres de la liste ma démission à mi mandat, afin qu'un autre candidat de la liste puisse participer à la vie du conseil municipal.

En intégrant la liste Oyonnax en commun je m'engage, si je ne suis pas élu à :

1° Participer aux travaux que l'ensemble des colistiers continuera de mener , afin d'accompagner les élus de la liste dans l'exercice de leur mandat .

En intégrant la liste Oyonnax en commun, je m'engage, si celle-ci n'atteignait pas 5 % des voix, à :

1° Participer au remboursement des frais de campagne, en fonction de mes moyens, par un don, ou participation à des recherches de financement. Les frais de campagne ont été pré budgétés à 5000€, représentant une moyenne de 142,86€ par candidat.

Je sousigné-e, candidat	- -е
aux élections municipales d'Oyonnax, les 15 et 22 mars 2020, m'engage à respecter l'ensemble des points de cette charte.	
A Oyonnax, le	
Signature :	